



Contrat cdd reçu ce jour entidaté du 1er aout

Par **godebert**, le **06/10/2008** à **21:06**

EN BT,S EN alternance dans une entreprise, finissant fin juillet JE devais avoir un CDDI, toujours pas eu de contrat reçu salaire, et là ce matin mon patron veut me faire signer un CDD de trois mois entidaté au premier aout,,,,,finissant a la fin de ce mois,,,est ce legal???

JE NE COMPRENDS PLUS RIEN???? merci de votre aide,,,j'attends impatiemment votre reponse, de plus il veut le contrat signé demain,,,,,,cordialement mr godebert